

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 SEPTEMBRE 2022

Création d'un skate park

Un skatepark façonne et anime l'espace urbain, génère du lien social en attirant un public varié, pratiquant ou spectateur. Cet été, un skate park temporaire avait été installé sur la Grand-Place d'Ampsin. Force est de constater qu'il a remporté un beau succès.

Cela fait plusieurs années qu'un projet de skate park permanent est à l'étude dans notre commune. Ce dernier devrait voir le jour en 2023 sur le site de la Tour Romane. Il s'agit d'une structure en béton qui serait accessible aux skateurs débutants et confirmés. Ce projet est basé sur une collaboration entre l'Administration communale et les jeunes.

L'objectif étant que les jeunes (encadrés par l'éducateur Jeunesse) puissent participer pleinement à la mise en œuvre du projet.

Un auteur de projet, Bureau ARCHI-LEGIA CSC, a été désigné.

Dans le cadre de la création de ce skatepark, les conditions, le mode de passation, le cahier des charges et les firmes à consulter sont soumis à l'approbation du Conseil communal.

Le marché est estimé à : 80.000 euros HTVA.

Actions zéro déchet 2023 - Mandat à Intradel

La Commune d'Amay a mandaté Intradel afin de mener des actions de sensibilisation à la prévention des déchets pour l'année 2023 avec pour objectif d'atteindre le zéro déchet.

Les actions prévues dans notre commune sont :

1. Campagne de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire est lourd de conséquences pour l'environnement mais également pour les dépenses des familles :

- 15 à 20 kg, c'est la quantité de denrées alimentaires que chaque citoyen gaspille par an en Belgique;
- 174 €, c'est en moyenne la somme que chaque belge dépense par an en jetant de la nourriture à la poubelle.

Vu la hausse des prix de l'énergie que nous vivons actuellement, proposer une action ZD va permettre aux familles de réduire leurs dépenses pour se nourrir en limitant le gaspillage alimentaire.

C'est donc dans cette optique qu'il est proposé d'organiser des ateliers de lutte contre le gaspillage alimentaire avec un focus sur comment bien conserver les aliments en faisant appel à différentes techniques: conservation classique, déshydratation, congélation, stérilisation...

La bonne gestion du frigo, les dates de péremption et tout autre conseil utile pour limiter ce gaspillage seront également rappelés lors des ateliers.

Des supports de communication (fiches recettes, fiches méthodes de conservation...) seront fournis aux participants des ateliers et aux communes afin de poursuivre cette sensibilisation une fois les ateliers terminés.

Au minimum un atelier sera proposé par commune. Cette campagne aura lieu durant toute la période de récolte des fruits et légumes de saison afin de respecter le calendrier de culture des fruits et légumes de chez nous.

2. Campagne de sensibilisation au ZD - focus réemploi/réparation - à destination des écoles primaires

Apprendre aux enfants à réparer, donner, upcycler... dès le plus jeune âge permet de développer une attitude éco-responsable et de préparer le comportement des citoyens de demain.

C'est dans cet objectif qu'il est proposé de réaliser un livret destiné aux enfants de l'enseignement fondamental tout réseau confondu proposant des activités ludiques axées sur la thématique du réemploi/réparation. Ce livret sera accompagné d'un dossier pédagogique destiné aux professeurs afin de l'intégrer dans leur programme d'éducation. Ce livret sera soutenu par des challenges, défis entre classes et écoles qui seront lancés par Intradel dès janvier 2023 et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023-2024.

Cette campagne sera lancée en novembre 2023 dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets afin d'améliorer la communication de ce projet et le faire connaître au plus grand nombre.

3. Poursuite de la sensibilisation à l'eau du robinet: prime à l'achat de gourdes

Le saviez-vous ? Parmi les pays européens, la Belgique est un des plus gros consommateurs d'eau en bouteille. Or nous avons accès à une des meilleures eaux de distribution d'Europe (en termes de qualité). En outre, l'eau du robinet coûte 150 à 600 fois moins chère que l'eau en bouteille. Boire l'eau du robinet permet d'économiser en moyenne 200 €/pers/an.

Mais il faut dire que l'eau du robinet est victime d'une mauvaise image : elle n'aurait pas bon goût; il y en a aussi qui disent qu'elle ne serait peut-être pas sans danger pour la santé...

Notre Commune en partenariat avec Intradel propose de poursuivre le travail de sensibilisation à l'eau du robinet afin d'influencer les comportements de consommation.

En 2022, Intradel a lancé une campagne de sensibilisation à l'eau du robinet via son bar à eau. Outre les avantages environnementaux, boire l'eau du robinet permet d'économiser plus de 300€ par hab/an! (1.5l d'eau/jour/personne au prix moyen de 1€ la bouteille de 1.5L en plastique).

Boire de l'eau du robinet est une action ZD qui permet d'alléger de manière significative les dépenses des ménages. Il est proposé l'octroi de primes à l'achat de gourdes pour les familles qui auront poursuivi un parcours de sensibilisation spécifique sur notre site web.

Les primes seront octroyées directement aux familles sans intervention des communes.

4. Campagne de sensibilisation au ZD dans la salle de bain: prime d'achat d'objets ZD

Privilégier le réutilisable à la place du jetable dans la salle de bain permet de réduire également de manière significative ses déchets tout en évitant de contaminer les stations de traitement des eaux avec des lingettes à usage unique encore trop souvent jetées dans les toilettes.

Cette campagne de sensibilisation va aborder autant de solutions ZD pour l'hygiène masculine que pour l'hygiène féminine: lingettes démaquillantes réutilisables, shampoings solides, oriculis, sacs à savon, serviettes hygiéniques réutilisables, cups menstruelles...

Cette campagne de sensibilisation se traduira par un parcours de sensibilisation spécifique sur notre site web et l'octroi d'une prime à l'achat d'objets ZD destinés à l'hygiène masculine et féminine.

Les primes seront octroyées directement aux familles sans intervention des communes.

Cette campagne sera lancée lors de la semaine de la journée mondiale de l'hygiène menstruelle, le 28 mai 2023.

Il est demandé au Conseil communal s'il souhaite confier à Intradel la réalisation de ces actions locales.